

2015
Communiqué de presse



www.genfit.fr

GENFIT ANNONCE LA TENUE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE MIXTE LE 24 FEVRIER 2015

Lille (France), Boston (Massachusetts, Etats-Unis), le 19 janvier 2015 –

GENFIT (Euronext : GNFT ; ISIN : FR0004163111), société biopharmaceutique engagée dans la découverte et le développement de solutions thérapeutiques et diagnostiques dans le domaine des maladies métaboliques et inflammatoires touchant notamment la sphère hépato-gastro-entérologique, annonce aujourd'hui la tenue d'une Assemblée Générale Mixte le 24 février 2015 à 10 heures 30 dans les locaux de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Lille situés sur le Parc Eurasanté, 3 rue du Professeur Laguesse à Lille.

L'avis de réunion publié ce jour au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires (« BALO ») contient l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions, ainsi que les modalités de participation et de vote à cette assemblée. Cet avis peut être consulté sur le site internet de la Société dans la rubrique investisseurs (<http://www.genfit.fr/investisseurs/centre-documentation/>).

L'ensemble de la documentation concernant l'Assemblée sera tenu à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, et disponible sur son site internet au plus tard le 3 février 2015.

Précisions sur l'assemblée générale :

Seuls les actionnaires ayant procédé à l'enregistrement comptable de leurs titres au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date fixée par l'Assemblée, à zéro heure, heure de Paris, pourront participer à l'Assemblée Générale.

Les actionnaires détenant des titres au porteur devront demander à leur intermédiaire financier une « attestation de participation ». Cette attestation devra être jointe au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission.

Les questions écrites des actionnaires devront être reçues au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'assemblée générale par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social de la Société.

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent se procurer, dans les délais et conditions de l'article R.225-88 du Code de Commerce, les documents préparatoires à l'assemblée générale visés aux articles R225-81 et R225-83 du Code de Commerce sur simple demande adressée au siège social de la Société : *GENFIT, Service Financier, Parc Eurasanté, 885 Avenue Eugène Avinée, 59120 Loos.*

À propos de GENFIT :

GENFIT est une société biopharmaceutique dédiée à la découverte et au développement de médicaments dans des domaines thérapeutiques où les besoins médicaux sont considérables en raison du manque de traitements efficaces et du fait de l'augmentation du nombre de malades au niveau mondial. GENFIT concentre ses efforts de R&D pour participer à la mise sur le marché de solutions thérapeutiques visant à combattre certaines maladies métaboliques, inflammatoires, autoimmunes ou fibrotiques touchant en particulier le foie (comme la stéatohépatite non alcoolique ou NASH) ou l'intestin (comme les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin). GENFIT déploie des approches combinées associant nouveaux traitements et biomarqueurs, et dispose d'un portefeuille de candidats médicaments dont le GFT505, composé propriétaire de GENFIT le plus avancé, termine actuellement une Phase 2b dans la NASH.

Installée à Lille et Boston, MA (USA), l'entreprise compte environ 80 collaborateurs. GENFIT est une société cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment B (Euronext : GNFT ; ISIN : FR0004163111). www.genfit.fr

Disclaimer :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de GENFIT et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Prospectus d'Admission des actions de la Société à la cotation sur le marché réglementé d'Euronext à Paris déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de GENFIT (www.genfit.fr).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions GENFIT dans un quelconque pays.

Contact

GENFIT | Jean-François Mouney - Président du Directoire | Tél. +333 2016 4000

MILESTONES – Relation Presse | Bruno Arabian | Tél. +331 8362 3484 / +336 8788 4726 | barabian@milestones.fr